



Strasbourg, le 3 mars 2023

CDL-WM-OJ(2023)001ann
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

**RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION
SUR LES MÉTHODES DE TRAVAIL
(Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista)
Jeudi 9 mars 2023 de 15h00 à 16h30**

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Suites données à l'évaluation de la Commission de Venise

Suite à la publication du [rapport d'évaluation de la Commission de Venise](#), la sous-commission est invitée à terminer l'examen des suites à en tirer commencé lors de sa précédente réunion.

En particulier, elle est invitée à examiner, en vue de leur adoption lors de la session plénière :

- Le projet de Principes de conduite pour les membres, les membres suppléants et les experts de la Commission européenne pour la démocratie par le droit ([CDL\(2023\)018](#))
- Le projet de Règlement intérieur révisé de la Commission ([CDL\(2023\)020](#))

Les recommandations à prendre en considération sont les suivantes.

- Recommandation 1 : La Commission de Venise devrait donner un aperçu actualisé de son champ d'activité et des domaines essentiels dans lesquels elle travaille pour plus de clarté et revoir son Règlement intérieur compte tenu des défis et des demandes actuels.
- Recommandation 7 : Réviser le règlement intérieur en ce qui concerne la procédure de nomination des membres pour contribuer à garantir les normes les plus élevées en matière d'indépendance et de connaissances techniques.
- Recommandation 8 : Revoir les méthodes de travail de la Commission de Venise pour systématiser certaines procédures par souci de clarté et de transparence tout en conservant suffisamment de souplesse.
- Recommandation 10 : Envisager l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation interne pour contribuer à mieux comprendre en interne l'étendue de l'impact de la Commission de Venise.

Les conclusions de la précédente réunion de la sous-commission figurent dans le rapport de la 133^e session plénière ([CDL-PL-PV\(2022\)004](#)), par. 23.

3. Autres questions

Documents de référence :

[Evaluation de la Commission européenne pour la démocratie par le droit \(Commission de Venise\)](#)

Statut révisé de la Commission de Venise ([CDL\(2002\)027](#));

Règlement intérieur révisé ([CDL-AD\(2018\)018](#))

Critères de désignation des membres ([CDL-WM\(2018\)001](#))

Lignes directrices relatives aux méthodes de travail de la Commission de Venise ([CDL-AD\(2010\)034](#)).

Rapport de la 133^e session plénière de la Commission de Venise ([CDL-PL-PV\(2022\)004](#))